

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

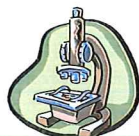


Nom du réseau de distribution : **MOUANS SARTOUX**
 Gestionnaire du réseau : **REGIE MUNIC.DES EAUX MOUANS-SARTOUX**
 Exploitation du réseau : **REGIE MUNIC.DES EAUX MOUANS-SARTOUX**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : CANAL DE LA SIAGNE Procédure de protection en cours
 Captage : CHAMP CAPTANT D'AURIBEAU Procédure de protection terminée
 Captage : CHAMP CAPTANT DE PEGOMAS Procédure de protection terminée
 Captage : FORAGES DE PINCHINADE (X2) Procédure de protection terminée
 Captage : POMPAGE DES VEYANS Procédure de protection terminée
 Captage : POMPAGE DES VEYANS Procédure de protection terminée
 Captage : PRISE D'EAU DE BRAMAFAN Procédure de protection terminée
 Captage : PRISE D'EAU DU TANNERON Procédure de protection terminée



Qualité de l'eau distribuée en 2018

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 147 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 147 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 17,6 mg/L Valeur moyenne : 4,7 mg/L	Nombre de prélèvements : 123 Valeur moyenne : 22,5 °F Valeur minimale atteinte : 15,2 °F Valeur maximale atteinte : 77,8 °F

PESTICIDES (µg/l)	SULFATE (mg/L)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Composés naturels des eaux, dont la concentration peut être très variable selon les caractéristiques hydrogéologiques. La teneur maximale de référence est de 250 mg par litre (250mg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 49 Valeur maximale atteinte : 0.286 µg/L Nombre de mesures : 16993 Nombre de non-conformités : 1	Nombre de prélèvements : 7 Nombre de non conformité : 3 Pourcentage de conformité : 57,1 % Valeur moyenne : 238 mg/L Valeur maximale atteinte : 391 mg/L	Nombre de prélèvements : 49 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,31 mg/L Valeur moyenne : 0,053 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau présentant une teneur en sulfates élevée. Son utilisation est déconseillée pour la boisson et la préparation des aliments des nourrissons (57,1 % de conformité pour le paramètre sulfate).

Edité le

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaputable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.